Image not found or type unknown

Refus d'un chéque régularisé

Par **Lidya**, le **04/11/2010** à **09:04**

Bonjour,
au mois d'aout j'ai payé une consultation chez le medecin avec un chéque ,mais ce chéque à été encaisser au mois d'octobre alors que j'avais cloturé mon ancien compte et ouvert un nouveau compte dans une autre banque.
ainsi mon ancienne banque: la caisse d'epargne à rejeté mon chéque et jen ai été averti^par courrier .
J'ai donc régularisé le paiement avec une attestation cmu et demander une attestation de paiement .Mais le medecin di qu'il compte représenté le chéque ou le déchiré . A t il le droit ???? Mon interdit bancaire n'ai toujours pas levé car il manque le chéque .quel recours puis je avoir? A qu'elle organisme faire apel ?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés